

NUMÉRO SPÉCIAL ...POUR GARDER LE CONTACT!

« Bonjour à tous , la crise sanitaire que nous traversons depuis plusieurs semaines impacte aussi le monde associatif et son fonctionnement. De nombreuses actions ont dûes être annulées ou reportées, sans certitude sur leurs devenir. Cependant, les valeurs d'éducation populaire qui nous réunissent et sont le fondement de notre action, doivent plus que jamais s'exprimer durant cette période de pandémie.

Après le choc des annonces , nous nous sommes organisés dans le but de soutenir les associations de notre réseau et nous nous sommes interrogés sur les nouvelles façons de faire vivre le projet solidaire des Foyers Ruraux. Bien évidemment, les administrateurs et plusieurs salariés sont à votre disposition.

Dans les villages, de nombreuses initiatives ont vu le jour afin de soutenir au mieux les personnes isolées et les plus fragiles afin de maintenir le lien social entre les habitants.

Le confinement est une épreuve pour tous mais il est de notre devoir de penser aux autres. Être à l'écoute, prendre des nouvelles...participent au soutien de tous. Toutes les initiatives qui vont dans ce sens, tout en respectant les règles de confinement, peuvent permettre de mieux vivre cette situation dramatique. Nous en évoquons quelques unes dans ce numéro spécial et nous restons disponibles pour en relayer d'autres dans cet esprit. Si vous avez imaginé et réalisé des actions originales d'entraide, n'hésitez pas à les communiquer à la FDFR qui peut les transmettre à tout le réseau.

Il est trop tôt pour évaluer avec précisions les conséquences sanitaires, sociales et économiques mais elles seront importantes et l'énergie de tous sera indispensable pour poursuivre nos actions collectives au service du développement des territoires.

Prenez soin de vous et des autres »

Nathalie Masoni, Présidente de la FDFR

VOUS AVEZ DIT « SOLIDARITÉ(S) » ?

Dans le respect absolu des règles de sécurité sanitaire, 4 «missions vitales» ont été identifiées par le gouvernement : l'aide alimentaire et d'urgence, la garde d'enfants des soignants ou des structures de l'aide sociale à l'enfance, le lien avec les personnes fragiles isolées et la solidarité de proximité. **Comment faire ?**

#JeVeuxAider

La **Réserve Civique**, un outil qui permet de faciliter l'expression des solidarités. Il permet d'une part de recenser et de faire connaître les besoins des associations et des collectivités en bénévoles. D'autre part, il s'adresse à tout citoyen qui souhaite apporter de l'aide.

(<https://covid19.reserve-civique.gouv.fr/>)

COVID-19

VOISINS SOLIDAIRES
Les bons côtés d'être à côté

Le **kit coronavirus** est un outil gratuit d'organisation de la solidarité de voisinage. Cette solution permet de s'engager près de chez soi, simplement et efficacement. www.voisinssolidaires.fr

PLAN D'ACTIONS #COVID19
MAIRIE ENGAGÉE
Les maires ruraux agissent pour leurs habitants

L'**association des maires ruraux de France** recense les bonnes pratiques des communes rurales. www.amrf.fr

RESTEZ À LA MAISON
ÇA VA JAMAIS ÊTRE FACILE DE SAUVER DES VIES

La Croix-Rouge a lancé « **Croix-Rouge chez vous** », un dispositif qui s'adresse aux personnes vulnérables en situation d'isolement social. En appelant le 09 70 28 30 00, disponible 7J/7 de 8h à 20h, elles pourront bénéficier d'une écoute et d'un soutien psychologique, d'informations sur la situation, et aussi de la possibilité de commander des produits de première nécessité qui seront livrés.

TELETRAVAIL : COMMENT S'Y PRENDRE ?

Le confinement destiné à ralentir l'épidémie de COVID-19 a obligé les entreprises dont les associations à recourir massivement au télétravail pour les personnels dont les postes et missions s'y prêtent, soit un salarié sur trois selon la ministre du Travail.

Si le télétravail tend à se développer ces dernières années, la situation d'ampleur que nous vivons est exceptionnelle à plusieurs titres et appelle à une vigilance renforcée pour réduire les risques psycho-sociaux dans le cadre actuel.

En effet, depuis le 17 mars 2020, le télétravail est :

- Subi, et non choisi.
- A temps plein sur l'ensemble de la semaine, au lieu d'être limité à certains jours
- Sans date précise de fin
- Généralisé à l'ensemble des équipes hors les personnels en chômage partiel
- Accompli à domicile en nécessaire cohabitation avec les autres membres de la famille ou de l'entourage (conjoint.e, enfant(s), colocataires etc.)

Vous trouverez en lien [ici](#) un mémo synthétique à télécharger recensant les conseils et les bonnes pratiques

Extrait du site de l'Association Nationale des DRH

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF LANCE ENQUÊTE ...

Le Mouvement Associatif (LMA) propose une **enquête flash (questionnaire)** à destination des associations pour recueillir des éléments sur les premiers impacts de la crise. Vous la trouverez ici [en lien](#)

Le Mouvement Associatif a aussi mis en place une foire aux questions en [lien ici](#) !

- Une association est-elle éligible aux aides mise en place par l'Etat?
- Le bénévolat est-il un motif possible de l'attestation de déplacement dérogatoire ?
- Puis-je bénéficier des aides mises en place par l'Etat si mon association n'a pas de salarié?
- Mon association ne pourra pas réaliser l'action prévue, bénéficiant d'une subvention publique, sur cette période. L'autorité administrative peut-elle me mettre en faute?
- Puis-je reporter l'Assemblée Générale de mon association ?

La Région Grand Est et la Banque des Territoires, en partenariat avec les Conseils Départementaux et les EPCI mettent en place « Résistance », un fonds de 44 millions d'euros pour les associations et les entreprises.

Cet accompagnement vise à renforcer la trésorerie sous la forme d'une avance remboursable dans un délai d'un an voire plus. Pour les associations des aides pourront être octroyées, attribuées en fonction des niveaux de difficultés

L'étude des dossiers associera l'ensemble des collectivités territoriales Région, Département, Intercommunalité pour répondre au mieux aux besoins identifiés localement. (Communiqué de presse en [lien ici](#))

INITIATIVES LOCALES ET SOLIDAIRES AVEC LES FOYERS RURAUX DE HAUTE-MARNE

LA FÊTE DU COURT MÉTRAGE EST FINIE, LE CINÉMA CONTINUE !

« Autour de la Terre » propose sur son site internet centredesrives.org, des films gratuits pour ce temps confiné. Découvrez vite tout cela ! Ces propositions seront mises à jour régulièrement.

Vous trouverez aussi des films et des traces d'événements réalisés par Autour de la Terre depuis 2003 sur [cette page internet : Films pour temps confinés](#),

« TISSEURS DE LIENS » ...AVEC LES PRODUCTEURS LOCAUX !

Le confinement nous invite à l'inventivité : tisser des liens de solidarité, rompre l'isolement en témoignant de notre présence associative à l'échelle des villages et des territoires.

Voici une idée d'action :

La fermeture de bon nombre de marchés entraîne une difficulté pour les producteurs locaux de rencontrer leurs consommateurs. Fromages, pain, légumes, miel, viandes, plants de jardin et autres produits locaux répondent aux besoins de ravitaillement de chacun.

On connaît tous un producteur à proximité de chez nous ; il est facile d'avoir ses coordonnées.

On peut soutenir une consommation locale en établissant un lien entre un producteur et un référent bénévole « Foyer Rural » dans chaque village qui recensera les commandes à un rythme hebdomadaire (par ex.) et les transmettra au producteur. Ensuite, ce dernier viendra livrer dans un endroit du village où chacun pourra venir les chercher en respectant les règles d'hygiène et de sécurité en cette période épidémique. Le référent Foyer Rural pourra les déposer devant les maisons des personnes qui ne sont en capacité pas se déplacer... **Qu'en pensez-vous ?**

Portez vous bien et soyez respectueux des règles de confinement tout en restant solidaires

Josiane Mille, trésorière de la FDFR et administratrice de l'association Sports et Loisirs d'Orcevaux

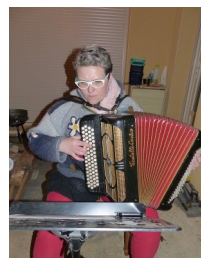
CELA SE PASSE À SARREY...

« Depuis le début du confinement, les initiatives solidaires se multiplient. À Sarrey, nous avons la chance d'avoir un commerce géré par la généreuse Florence Mautret, qui propose une livraison des courses de première nécessité à tous ses clients confinés. Isabelle Georges, préparatrice en pharmacie à Montigny-le-Roi, habitante de Sarrey se charge de faire les transferts d'ordonnances et de médicaments des habitants. Le restaurant « Chez Céline », assure à sa clientèle des plateaux repas froids à midi pour les entreprises qui travaillent et des plats chauds à emporter du lundi au vendredi. D'autres commerçants sont entrés dans la boucle : la boucherie du Grand Pâtis à Sarrey, les boulangeries la Pétrisane de Montigny et Beupère de Neuilly-l'Évêque.

Des sacs nominatifs servent pour tous les transferts ; y circulent toutes sortes d'informations : du paiement à la liste de courses, des lettres à poster et des commandes...Le nom de « multiservices » prend tout son sens !!!

D'autres personnes fabriquent des masques en tissu (plusieurs centaines à ce jour) mis à disposition gratuitement au magasin et distribué dans les Ehpad. Elles ont été contactées par l'entreprise « Caprice des Dieux » pour une fabrication massive.

À titre individuel, je me charge chaque jour de la livraison de marchandises dans Sarrey et une fois par semaine, je me rends à Montigny pour les courses plus importantes. Tous les jours je m'assure que les uns et les autres vont bien, un petit mot pour rompre la solitude.



À 20h, nous avons pris l'habitude d'applaudir tous ceux qui sont « au front » ; les instruments sortent sur les terrasses et tous ensemble, nous passons quelques minutes à chanter « tout le bonheur du monde ». Une jolie façon d'exprimer que nous sommes tous en lien !!! »

Nathalie Masoni, Présidente de la FDFR et Vice-présidente du Foyer Rural de Sarrey